

près l'unique représentant de la flore du presbytère,—dépouillées de leurs principaux attraits.

Le vieillard assistait, en riant, à ce carnage :

—Gardez au moins un peu d'appétit pour notre homard, dit-il en me voyant mordre à belles dents dans une des pêches pillées sur ses espaliers, car voici ma sœur Véronique qui vient nous annoncer que l'heure est venue de nous mettre à table.

Je compris alors pourquoi les véroniques avaient la suprématie dans ce petit coin de l'empire de Flore.

La sœur Véronique était une petite vieille très cassée, aux cheveux blancs comme la neige, à la physionomie douce et mélancolique. La douleur avait passé par là. Mais j'étais bien homme à m'en inquiéter !

Le poulet de la sœur Véronique était doré et tendre, le homard mollement couché sur son lit de persil faisait plaisir à voir ; le petit vin blanc du curé avait un goût de pierre à fusil tout guilleret. Cela suffisait. Mon appétit calmé, je me mis à causer à tort et à travers, suivant mon habitude, et je ne sais comment je vins à parler d'une dispute entre deux de mes camarades, qui s'était terminée par un duel d'ailleurs assez comique.

La sœur du curé qui, sans se mêler à la conversation, m'avait écoutée jusqu'à là, plus étonnée que scandalisée de mes folies, se leva alors et, prétextant un ordre à donner, sortit de la salle.

Je remarquai qu'elle avait les yeux pleins de larmes et je restai un moment interdit.

—Il faut pardonner à ma pauvre sœur, Monsieur. Vous avez, sans le vouloir, ravivé dans son cœur une plaie bien douloureuse. Il y a aujourd'hui cinquante ans que nous nous sommes mis en ménage, dit le vieillard avec un triste sourire. Tous deux orphelins. Moi, tout jeune curé, très fier de ma petite église et du modeste presbytère, où vous avez bien voulu accepter l'hospitalité. Elle, toute jeune veuve avec deux enfants jumeaux ; un fils et une fille que nous avons élevés ensemble. Le fils, militaire, a été tué, à l'âge de dix-neuf ans, dans un de ces duels dont vous venez de parler, peut-être un peu légèrement ; la sœur jumelle est morte de chagrin un mois, jour pour jour, après la mort de son frère. Depuis ce temps, la pauvre mère souffre, pleure et chaque jour se traîne plus misérablement.

Pour moi, Monsieur le lieutenant, à la douleur du parent s'est jointe la douleur du prêtre ; car mon pauvre neveu n'a pas eu sur sa tombe les prières de l'Eglise. C'était justice, et je me suis incliné ; mais l'habit que je porte vous dit assez combien j'ai dû souffrir.

J'étais ému et je maudissais l'intempérance de ma langue, qui avait réveillé ces douloureux souvenirs, lorsque la sœur du curé entra et, sans me regarder, dit quelques mots à l'oreille de son frère.

(A suivre.)